

Journée d'étude du 20 avril 2016 au Collège doctoral européen

« Libertés – Sécurité – Surveillance »

Rapport au risque, sécurité et sentiment d'insécurité,

Nicolas Amadio, Maître de conférences en sociologie et directeur du CERIS, UNISTRA

Ce texte est la retranscription d'une communication ayant eu lieu lors de la journée organisée par l'Association des Amis du Master Ethique Strasbourg avec le soutien de l'Espace de réflexion éthique Région Alsace et le concours de nombreux organismes :

- *L'Université de Strasbourg*
- *L'Ecole doctorale Sciences humaines et sociales*
- *L'Ecole doctorale de théologie et sciences religieuses*
- *La Faculté de théologie*
- *Le Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique*
- *Le Centre d'étude et de recherche sur l'intervention sociale*
- *Le groupe interculturel, international, interconvictionnelle*
- *L'Association des doctorants-es et docteurs-es en Sciences humaines et sociales (SHS) de l'Université de Strasbourg*
- *La Conférence des organisations internationales non gouvernementales du conseil de l'Europe*
- *Le Groupement européen pour la recherche et la formation des enseignants chrétiens et croyants de toutes convictions*

Cette intervention traite de l'insécurité et du sentiment d'insécurité, mais aussi des questions de « surveillance » et de la mise en œuvre des politiques de sécurité en France aujourd'hui. L'insécurité s'est affirmée comme un thème majeur de la vie sociale et politique en Europe et aux États-Unis, depuis les années 1980. La thématique de la sécurité a été particulièrement reprise lors des élections présidentielles de 2002 avec l'idée de répondre de tous les délits, de « tolérance zéro ». En 2007, on a vu s'articuler insécurité et immigration, identité nationale et travail. Il y a ainsi un lien très important entre la question de la sécurité et celle de la solidarité.

A. Sentiment d'insécurité

Dans les discours et les représentations sur la sécurité et de l'insécurité, il y a selon Laurent Mucchielli trois choses qui se confondent :

- L'opinion générale sur l'importance du problème de la sécurité en France,
- Les peurs concernant la sécurité personnelle et la sécurité de la famille,
- Les expériences réelles de victimation, c'est-à-dire le fait d'avoir été objectivement victime de violences.

Lorsque l'on parle d'insécurité, on mélange ces trois dimensions. Pour les comprendre, des enquêtes ont été menées en sociologie, avec des méthodes et des questions différentes. Les résultats de ces enquêtes sont parfois employés dans le milieu politique de manière détournée, sans en préciser le cadre. Ainsi il est très différent de poser la question « pensez-vous que la sécurité est

un problème prioritaire ? » et « pensez-vous que la sécurité se dégrade dans nos sociétés actuelles ? ». Entre ces deux questions, il y a une différence de conception et de projection très importante qui ne permet pas de recueillir les mêmes opinions. Laurent Mucchielli note que ces opinions fluctuent suivant la conjoncture, les contextes et les périodes. En 2002, près de 60 % des personnes sondées déclaraient que la sécurité devait être une priorité du gouvernement, en 2007 ils n'étaient plus que 13 %.

La deuxième caractéristique, notée par Laurent Mucchielli, est que la majorité des personnes exprimant cette opinion déclarent en même temps qu'elles ne se sentent pas personnellement menacées dans leurs vies quotidiennes. Il y a donc une vraie différence entre une opinion générale avec une connotation politique et une expérience réelle de l'insécurité. Même dans le cas où les personnes ont été confrontées à l'insécurité, cela ne signifie pas pour autant que les personnes ont été confrontées de manière objective et fréquente à l'insécurité. Cependant, le ressenti n'est pas moins objectif pour la personne et il est donc à prendre en compte.

Le sentiment d'insécurité exprime principalement autre chose que l'expérience de victimation. Il exprime d'abord une forme de vulnérabilité face au monde social.

L'étude du sentiment d'insécurité s'inscrit, en sociologie, dans un champ très vaste : de l'étude de la délinquance à celle des politiques publiques de sécurité à travers ce qu'on appelle la criminologie. Ces études ont permis d'élargir les connaissances sur les victimes, sur le nombre de faits commis, sur l'usage de l'instrument politique de sécurité, mais aussi sur la réponse judiciaire apportée aux délits et les auteurs des délits. Ces avancées, en termes de recherche, montrent qu'il faut revoir les configurations en termes de politiques publiques de sécurité.

B. Des politiques criminelles aux politiques de sécurité

Depuis quelque temps on ne parle plus de politique criminelle, mais de politique de sécurité ; Sébastien Rocher montre très bien que ce changement correspond à un glissement de sens, le débat public porte moins sur la délinquance et le délinquant, qui est souvent réduit à des stéréotypes, que sur la victimation et l'insécurité. Au couple délinquant/crime se substitue le couple territoire/insécurité et c'est un changement de paradigme très important dans nos représentations. On envisage d'abord le lien entre le territoire sur lequel on vit et l'insécurité ressentie avant de penser au criminel.

Le lien entre la criminalité et le territoire a été étudié bien avant les enquêtes de victimation et d'insécurité. Déjà à la fin du XIX^{ème} siècle, des auteurs comme Henri Joly montraient que la mobilité renforçait le penchant au crime parce qu'elle déracinait et brisait les solidarités territoriales. Thomas Znaniecki propose le concept de désorganisation sociale, qui a permis de pointer du doigt le fait que les institutions et les normes qui assurent le contrôle social perdaient de leur hégémonie avec des influences contradictoires. Ce n'est pas la misère qui engendre la délinquance, mais un désaccord normatif dans ces aires géographiques dans lesquelles il y a un constant renouvellement de la population. La délinquance n'est pas que liée à des personnes avec des profils délinquants, mais aussi à des formes de désorganisation sociales.

Dans les années 1960, les États-Unis ont lancé une nouvelle forme d'enquête : les enquêtes de victimation. Ils ont, à travers elles, articulé la désorganisation sociale avec les expériences réelles, objectives, d'agression, de vol, et d'atteinte aux biens des personnes. On s'est rendu compte qu'il n'y avait pas forcément superposition entre le sentiment d'insécurité et la victimation effective. Dans les années 1960, c'était surtout la population blanche qui, dans un contexte politique de confrontation à la population noire Américaine, avait peur de perdre certains privilèges, qui ressentait davantage une

forme d'insécurité sociale de projection dans l'avenir de la société qu'une insécurité face à des agressions réellement subies. À partir de là, on a commencé à parler de désordre urbain ou d'incivilité qui se concentrent sur certaines zones. Ce sentiment d'insécurité est lié à une forme d'expérience personnelle liée aux caractéristiques des individus (âges, sexes, rapports sociaux économiques) et à l'inscription de cet individu sur un territoire donné et dans un certain contexte politique. Ces enquêtes ont montré que c'est dans la perception de la difficulté de la vie collective que se trouve la peur du crime, dans la façon dont les personnes vivent en collectif.

C. Quelle réalité de l'insécurité en France ?

Un certain nombre de travaux montrent qu'il y a une hausse des agressions en France. Les enquêtes de victimation permettent notamment de contourner ce qui est la principale faiblesse des statistiques délivrées par la police. En effet, celles-ci ne renseignent que sur les délits ou les infractions qui ont été signalées. Les infractions qui n'ont pas été déclarées sont considérées comme formant « le chiffre noir ». Les enquêtes de victimation permettent d'approcher ce chiffre noir et montrent une hausse de l'insécurité en France depuis les années 1980. Si d'un point de vue scientifique, on voit qu'il y a une petite augmentation du nombre d'infractions commises en France, il faut voir aussi que les réalités sont très différentes : ce sont les vols qui augmentent en France, alors que les homicides baissent, tandis qu'ils sont en hausse aux États-Unis. On ne peut pas apporter les mêmes réponses en termes de politique de sécurité ni en termes de prévention. Tous ces travaux montrent l'importance du contexte familial, scolaire, social et judiciaire vis-à-vis des auteurs de délits. Les enquêtes de délinquance autodéclarée provenant des États-Unis, qui consistent à demander sous couvert d'anonymat aux jeunes s'ils ont commis des infractions et dans quel contexte, donnent une perspective tout autre des enquêtes de victimation ou des enquêtes de la police. Il y a en fait très peu de réponses pénales : très peu d'auteurs de fait de délinquance sont arrêtés et encore moins sanctionnés. La justice sanctionne principalement les auteurs qui contribuent le plus à la délinquance, ce qui signifie que beaucoup d'individus qui commettent des actes de délinquance ne sont pas sanctionnés.

D. Les causes de la délinquance

Plusieurs études ont été faites sur la délinquance ; celle-ci dépend notamment :

- des liens qui se nouent ou pas dans l'espace public urbain, ce que Marc Augé appelle des non-lieux. Ainsi, l'anonymat engendre des formes d'indifférence ou d'absence de réactions collectives à des agressions, des vols, des viols, etc. On peut parler d'opportunités délinquantes offertes par l'espace urbain.
- de la famille et de la capacité de celle-ci à superviser les enfants dans ces lieux urbains : comment les familles, une communauté familiale, arrivent à transmettre et à faire en sorte que des codes et des normes soient suivis par les enfants dans ces « non-lieux » ?
- de la mutation des solidarités interpersonnelles : les personnes sont potentiellement plus indifférentes les unes aux autres notamment dans les espaces urbains et peu enclines à réagir à un délit si elles ne connaissent pas de manière très proche la personne victime de ce délit.
- des liens aux institutions et particulièrement à l'école : pour les mineurs et jeunes majeurs, le faible lien à l'école et notamment la déscolarisation constituent un facteur très important en termes de risque de commettre un acte délictueux.
- de l'insertion sociale et donc de l'âge, du sexe et de la précarité économique (dans laquelle on retrouve majoritairement deux classes d'âges : les jeunes adultes et les personnes âgées). Les jeunes sont à la fois plus susceptibles de commettre des actes de délinquance et d'être exposés à des agressions, à des vols et à des violences. Les personnes âgées du fait de modifications physiologiques et de l'amointrissement de la vie sociale sont, elles, plus enclines à ressentir de

l'insécurité. La précarité développe des formes de frustration qui peuvent favoriser certaines formes de violence. Toutefois, il faut faire bien attention à ne pas enfermer les individus des catégories populaires dans un stéréotype de « classes dangereuses » parce que la plupart des enquêtes montrent que l'origine socio-économique des enfants n'est pas plus importante que la bonne entente des parents, que la fréquentation des copains ou l'insertion scolaire. Les liens avec la famille et les liens entre la famille et l'école sont très importants.

- de la rationalité limitée de l'acteur, ce qui renvoie à la sociologie du risque et notamment aux travaux de Gerald Bronner. Ses enquêtes de psychologie sociale, comme la théorie des vitres brisées, témoignent de l'importance de la justice (il faut réparer au plus vite les vitres brisées pour éviter à d'autres individus d'avoir la tentation d'en briser).de l'environnement. La ville offrirait plus de facilité à commettre des délits parce qu'il y a une faiblesse des réactions sociales et plus d'opportunités de formes de délinquance du fait d'une remise en question des interdits.
- de la consommation de psychotropes.
- de l'origine. Il existe une facette ethnique de la délinquance, difficile à prendre en compte en France (car il est impossible de faire des statistiques ethniques). On retrouve, selon Hugues Lagrange, une surreprésentation d'enfants d'origines subsahariennes sur certains actes de délinquance. Des enfants, dont les parents ont émigré récemment, certains ayant vécu dans un passé proches des actes de guerres, voire de la barbarie. Sans prise en considération à l'arrivée sur le territoire français ces traumatismes s'ajoutent aux autres difficultés liées à l'insertion dans un nouveau contexte culturel, social et économique.

Tout ceci constitue des éléments d'une crise durable de l'insécurité et demande des réponses nouvelles, des préventions ciblées.

La croissance de la délinquance interroge les organismes, les institutions qui sont chargées de veiller à la sécurité. C'est au moment où les relations interpersonnelles sont devenues les plus anonymes, et donc que les capacités de la société à retenir la délinquance se sont amoindries, que la police et la justice ont été débordées par le poids d'une mission de sécurisation de l'espace collectif.

Le défi pour ces institutions est de se coordonner entre elles et de s'adapter, notamment à travers la prévention. Ce défi résonne de manière encore plus forte dans un contexte d'état d'urgence. Cela nécessite une coordination entre la police et l'armée, de plus en plus présentes sur les mêmes lieux (pour les manifestations par exemple). Cela provoque une réorganisation des administrations, du rôle des collectivités territoriales et de nos institutions de défenses intérieures et extérieures, qui réapparaissent sur le territoire de manière concrète et nouent des rapports avec les citoyens. De nouvelles problématiques de terrorismes apparaissent au moment où de nouvelles manières de répondre à la délinquance voient le jour. De nouvelles professions apparaissent, de nouvelles coordinations s'esquissent, une police de proximité a été expérimentée, des réseaux d'experts se coordonnent, des élus locaux se mobilisent, tandis que des entreprises de sécurité privée de plus en plus nombreuses ont de plus en plus de pouvoir sur le territoire français.

E. Evolution des politiques de sécurité

En matière d'action publique, le contexte depuis les années 1990 est caractérisé par la perte de la centralité de l'Etat. L'Etat et les administrations se décentralisent et octroient des pouvoirs aux maires, aux collectivités territoriales pour assurer une partie de la gestion de la sécurité publique. La définition d'un ordre social et moral est remise en cause par des communautés, par des collectifs de citoyens. Il y a, par ailleurs, une professionnalisation des tâches de surveillance, des métiers de la médiation. Mais plus il y a d'agents, d'acteurs techniques, ou d'administrateurs qui s'impliquent dans la mise en œuvre de la gestion de la sécurité publique, plus la population est tenue à l'écart des

décisions. Cela accentue aussi parfois le sentiment de frustration de certains citoyens qui trouvent que les politiques publiques ne permettent pas de répondre à leurs vécus.

La nouvelle gouvernance de la sécurité en France peut se résumer en trois points :

- L'irruption de la prévention et du partenariat tend à déréguler le partage des tâches et des compétences des différents acteurs de la sécurité en France. Le nombre d'agences de sécurité, le nombre d'acteurs professionnels reconnus et donc la variété des réponses possibles augmentent en conséquence. Ainsi, on demande de plus en plus aux entreprises de se protéger elles-mêmes avec l'intégration de services de sécurités.
- La professionnalisation de la police municipale implique qu'elle a des compétences supplémentaires (le droit d'user de certaines armes, par exemple).
- Les partenariats entre l'Etat et les collectivités locales se sont transformés. On voit l'apparition de nouveaux acteurs et d'une politique de sécurité qui n'est plus une unique, mais qui se fait en fonction des besoins territoriaux.

L'État central n'est plus le seul garant de la sécurité, de la cohésion de la société. L'autorité glisse des mains des dirigeants au profit des organisations privées, des élus locaux, voire de l'Union européenne. Pour montrer la légitimité de l'État, on demande de plus en plus aux entreprises de se protéger elles-mêmes avec l'intégration de services de sécurités, les ministres de la Justice et de l'Intérieur se mettent de plus en plus sur le devant la scène pour justifier leurs actions auprès de la population, mais les représentations ne changent pas pour autant.

F. Questions-Réponses

Question 1 : *Vos propos font échos à ce que dit Amin Malouf¹ dans son livre Les identités meurtrières : « le sentiment de peur ou d'insécurité n'obéit pas toujours à des conspirations rationnelles il arrive qu'il soit exagéré et même paranoïaque, mais à partir du moment où une population à peur c'est la réalité de la peur qui doit être prise en considération plus que la réalité de la menace ».*

Réponse : D'un point de vue politique et scientifique on ne peut pas, dans une enquête de victimation, dénier le ressenti. Cela devient compliqué quand cette peur nourrit du coup des réactions politiques extrêmes soit par la contestation violente, soit par le vote.

Question 2 : *Cette notion de paranoïa paraît très importante quand on voit des mouvements comme le complotisme largement entretenu par les médias. Dans cette histoire d'insécurité, il faut aussi prendre en compte la notion de défiance, car nous sommes dans des sociétés de défiance. Il y a aussi une colère qui ne peut que générer ce sentiment d'insécurité.*

Réponse : Ce qui est paradoxal, c'est que nous vivons dans une société de crédit et donc de confiance, d'un point de vue monétaire ou financier. L'ouvrage de Patrick Watier², *Eloge de la confiance*, met en perspective l'importance de cette question de la confiance dans la société d'aujourd'hui. Pour ma part, je serais tout de même très prudent quant aux généralisations hâtives, car je pense qu'il y a de nouveaux liens de confiance qui se créent et se recréent dans la société française. Il y a une dimension qui échappe aux politiques actuelles : en France, on fait comme s'il n'y avait pas de communautés.

¹ Amin Malouf, *Les identités meurtrières*, Paris, Le livre de poche, 2001.

² Patrick Watier, *Eloge de la confiance*, Paris, Belin, 2008.